

PAYPLUG

Société par Actions Simplifiée au capital de 337 355 euros

Siège social : 110, avenue de France - 75013 PARIS

751 658 881 R.C.S. PARIS

Exercice social du 01/01/2021 au 31/12/2021

Comptes annuels approuvés par l'Assemblée Générale Mixte du 19 mai 2022

BILAN AU 31 DECEMBRE 2021 (en euros)

ACTIF	Note	31/12/2021	31/12/2020
Opérations interbancaires et assimilés		41 270 070	33 003 113
- Créances sur les établissements de crédit	1.1	41 270 070	33 003 113
Valeurs immobilisées	1.2	2 225 346	251 381
- Immobilisations incorporelles		1 903 929	3 684
- Immobilisations corporelles		321 417	247 697
Comptes de régularisation et actifs divers		2 694 155	2 402 356
- Autres actifs	1.3	2 517 606	2 046 399
- Comptes de régularisation	1.4	176 548	355 958
TOTAL ACTIF		46 189 571	35 656 850

PASSIF	Note	31/12/2021	31/12/2020
Comptes créditeurs de la clientèle		23 950 027	20 046 902
- Autres dettes	2.1	23 950 027	20 046 902
Comptes de régularisation et passifs divers		4 794 432	4 550 326
- Autres passifs	2.2	4 794 432	4 550 326
Dépréciations et dettes subordonnées		37 200	50 000
- Provisions		37 200	50 000
Capitaux propres (hors FRBG)	2.4	17 407 912	11 009 622
- Capital souscrit	2.3	337 355	275 566
- Primes liées au capital		39 162 012	26 723 452
- Autres titres		1 328	1 328
- Report à nouveau		- 15 990 724	- 10 575 905
- Résultat de l'exercice		- 6 102 060	- 5 414 818
TOTAL PASSIF		46 189 571	35 656 850

HORS-BILAN. Néant.

COMPTE DE RESULTAT (en euros)	Note	31/12/2021	31/12/2020
Commissions nettes	4.1	7 858 927	5 262 658
- Commissions produits		14 843 511	9 225 509
- Commissions charges		- 6 984 584	- 3 962 851
Autres produits nets d'exploitation bancaire	4.2	200 583	89 968
Autres charges d'exploitation bancaires	4.3	- 565 144	- 325 288
PRODUIT NET BANCAIRE		7 494 365	5 027 338
Charges générales d'exploitation		- 13 483 285	- 10 501 685
- Frais de personnel	4.4	- 8 154 827	- 6 836 414
- Autres frais administratifs	4.5	- 5 328 458	- 3 665 271
Dotation aux amortissements		- 97 685	- 54 107
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		- 6 086 605	- 5 528 454
RESULTAT D'EXPLOITATION		- 6 086 605	- 5 528 454
Résultat net sur actifs immobilisés	4.6	- 5 721	- 1 092
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		- 6 092 326	- 5 529 546
Résultat net exceptionnel	4.7	- 28 778	- 23 662
Impôt sur les bénéfices	4.8	19 045	138 389
RESULTAT NET		- 6 102 060	- 5 414 818

ANNEXE (en euros).

REGLES ET METHODES COMPTABLES. Désignation de la société : SAS PAYPLUG. Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 46 189 571 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 6 102 060 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021. Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Comité d'administration du 15/03/2022. **Règles générales.** Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des normes comptables n° 2014-07 du 26/11/2014 relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire. Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation ; permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre à l'exception du changement de méthode présenté ci-dessous ; indépendance des exercices. Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels des établissements de paiement. Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros. **Changement de méthode. Activation des frais de développement.** La société a décidé d'activer à partir de l'exercice 2021 certains frais de développement suivant la méthode de référence décrite au paragraphe suivant. Ce changement de méthode a été appliqué de manière prospective compte tenu des difficultés à estimer de manière objective l'impact à l'ouverture. **Immobilisations corporelles et incorporelles.** Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange. Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges. En particulier, le coût des immobilisations incorporelles correspondant à des développements produits par l'entreprise est établi en prenant en compte les frais de personnel afférents, les factures externes qui s'y rapportent directement et explicitement, ainsi que d'autres coûts incorporables de par leur nature. **Amortissements.** Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue : Brevets (nom de domaine) : non amortissable, Installations générales, agencements et aménagements divers : durée adaptée à la

gestion du bail actuel, Matériel informatique : 3 ans, Terminaux de paiement (TPE) : 3 ans, Logiciels produits par l'entreprise : 3 ans, Pour certains mobiliers : 10 ans. La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur. **Stocks.** Le stock de terminaux de paiement (TPE) est évalué, pour chaque TPE, à son prix de revient (prix d'achat pour du matériel neuf et prix de remise en état pour les terminaux reconditionnés), à l'exclusion de tout autre frais. **Provisions et coût du risque.** Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision. **Résultat exceptionnel.** Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise. **Engagements de retraite.** La méthode retenue est de ne pas comptabiliser les engagements de fin de carrière au bilan des comptes de la société. Compte tenu de la création de la société en 2012, de son effectif jeune et du turnover constaté, le montant estimé de l'engagement n'est pas significatif et donc non mentionné en note annexe. **Autres éléments significatifs. Eléments significatifs sur l'activité et comparabilité des exercices.** RAS. **Effet de la crise Covid-19.** La crise Covid-19 n'a pas eu d'incidence négative sur l'activité de la société, qui a pu adapter sans difficulté particulière son fonctionnement aux obligations liées aux télétravail et qui a su profiter des conditions favorables induites dans le secteur du commerce en ligne. **Eléments significatifs sur l'actionnariat.** Au mois de juin 2021, NATIXIS PAYMENT HOLDING a renforcé sa participation majoritaire en rachetant 1 521 actions auprès des fondateurs pour détenir 549 610 des 551 131 actions qui composaient le capital de la société, soit 99,72 %. Le 04/11/2021, conformément au Plan d'attribution d'actions gratuites voté en novembre 2019, 17 500 actions, créées par incorporations de réserves, ont été attribuées au Président de la société, 11 500 de ces 17 500 actions ont ensuite été rachetées par NATIXIS PAYMENT HOLDING qui détenait alors 561 110 des 568 631 actions qui composaient le capital de la société, soit 98,68 %. Par la suite NATIXIS PAYMENT HOLDING a participé seul à l'augmentation de capital votée à l'Assemblée du 22/12/2021 et détient désormais 667 189 des 674 710 actions qui composent le capital de la société au 31/12/2020, soit 98,89 %. **Eléments intervenus depuis la clôture de l'exercice.** Depuis l'exercice ouvert le 01/01/2021, la Société a continué de développer ses activités dans le cours normal des affaires.

NOTE 1 - NOTE SUR L'ACTIF. Note 1.1. Créances sur les établissements de crédit. Ce poste du bilan correspond principalement au solde des comptes courantes de la société ; les comptes de chiffre d'affaires et d'impayés sur lesquels transitent les sommes dues à PAYPLUG par ses clients, au titre de la facturation mensuelle et des incidents d'impayés/réputation ; le compte de règlement, sur lequel les fonds des clients sont reçus avant d'être cantonnés ; le compte de cantonnement, compte spécifique sur lequel l'argent des clients est conservé un jour ouvrable après leur réception. Auxquels s'ajoutent les soldes des comptes de suivi des écarts (BNPP et DALENYS), comptes d'attentes où sont comptabilisés en attendant leur correction, les écarts entre les opérations enregistrées sur les comptes PAYPLUG des clients et les flux effectivement constatés sur les comptes de règlement et de cantonnement.

Créances sur les établissements de crédit	2021	2020
Compte de fonctionnement	17 196 615	9 934 796
Compte de chiffre d'affaires	2 148	3 036 616
Compte d'impayés	21 867	3 285
Compte de règlement	5 294 327	3 729 041
Compte de cantonnement	18 691 249	16 354 312
Compte de suivi des écarts	63 864	- 54 936
TOTAL CREANCES SUR ETS DE CREDIT	41 270 070	33 003 113

Il s'agit de créances à vue. **Note 1.2. Actif immobilisé.**

Immobilisations brutes	Au début de l'exer.	Aug.	Diminution	En fin d'exercice
Aut. postes d'immob. inc.	3 684	-	-	3 684
Immob. inc. en cours	-	1 900 245	-	1 900 245
TOTAL IMMOB. INC.	3 684	1 900 245	0	1 903 929
Immobilisations en-cours	32 817	16 275	49 092	0
Instal. gén., agcts et amts divers ..	80 353	27 865	-	108 218
Mat. de bur. et informatique	239 755	176 048	25 506	390 297
Terminaux de paiement	-	31 033	9 664	21 369
TOTAL IMMOB. CORP.	352 925	234 946	35 170	519 884
TOTAL IMMOB. - VAL. BRUTES	356 609	2 135 191	35 170	2 423 813

Amortissements	Au début de l'exer.	Aug.	Diminution	En fin d'exercice
Instal. gén., agcts et amts divers ..	1 491	10 686	-	12 177
Mat. de bur. et informatique	103 737	74 030	343	177 424
Terminaux de paiement	-	12 968	4 102	8 866
TOTAL IMMOB. CORP.	105 228	97 684	4 445	198 467
TOTAL AMORT. CUMULES	105 228	97 684	4 445	198 467

Les immobilisations incorporelles en cours sont composées d'une part de quatre produits développés en interne par les équipes IT de la société et dont la mise en service est prévue pour 2022 ou début 2023 et, d'autre part, de l'ENTRY FEE versé à PRESTASHOP dans le cadre du programme PRESTASHOP PL. La durée d'amortissement des installations et agencements est de 36 mois, à l'exception de certains mobiliers pour lesquels la durée d'amortissement est de 10 ans.

Note 1.3. Autres actifs. Le détail des autres actifs se présente ainsi :

Autres actifs	2021	2020
Clients	1 987 997	1 399 325
Débiteurs divers	1 660	4 633
Dépôts et cautionnements	100 199	150 939
Impôt sur les bénéfices	127 718	127 718
Créance intégration fiscale	99 260	80 215
Stock de TPE	113 780	-
Subvention	1 750	1 750
TVA	85 242	281 819
TOTAL AUTRES ACTIFS	2 517 606	2 046 399

La créance d'impôt sur les bénéfices correspond à hauteur de 68 104 euros au Crédit d'impôt sur la compétitivité et l'emploi 2018 et à hauteur de 58 174 euros au Crédit d'impôt recherche déposé au titre de l'exercice 2019. La créance d'intégration

fiscale correspond au montant des Crédits d'impôt recherche des exercices 2020 (80 215 euros) et 2021 (19 045 euros). Le stock de terminaux de paiement (TPE) est évalué, pour chaque TPE, à son prix de revient (prix d'achat pour du matériel neuf et prix de remise en état pour les terminaux reconditionnés), à l'exclusion de tout autre frais. **Note 1.4. Comptes de régularisation.** Charges constatées d'avance et Total, 2021 : 176 548, 2020 : 355 958.

NOTE 2 - NOTE SUR LE PASSIF. Note 2.1. Autres dettes. Ce poste représente le total des soldes des comptes tenus pour ses clients par PAYPLUG. **Note 2.2. Autres passifs.** Le détail des autres passifs se présente ainsi :

Autres passifs	2021	2020
Créditeurs divers	51 849	205
Clients	0	5 280
Etat - autres charges à payer	47 471	34 056
TVA	378 446	453 666
CSE	3 532	7 314
Charges sociales	947 760	595 167
Dettes vis-à-vis du personnel	403 760	481 479
Prélèvement à la source	36 709	25 562
Provisions commissions bonus	194 600	160 000
Provision charges sur commissions bonus	87 600	72 050
Provisions congés payés	300 345	249 827
Charges sociales sur congés à payer	120 138	99 931
Fournisseurs	- 30 162	397 600
Fournisseurs - Factures non parvenues	2 252 385	1 968 190
TOTAL AUTRES PASSIFS	4 794 432	4 550 326

L'augmentation des factures non parvenues est liée à la croissance de la société et aux charges de loyer relatives à ses nouveaux locaux. Le poste fournisseur est négatif suite à la réception de nombreux avoirs en fin d'exercice, notamment ceux concernant l'annulation d'un important évènement suite aux restrictions sanitaires (pour 94 900 euros). **Note 2.3. Composition du capital social.** Le capital social d'un montant de 337 355 euros est décomposé en 674 710 titres d'une valeur nominale de 0,50 euros. Les 17 500 titres émis au titre du plan 1 d'attribution d'action gratuite ont été créés par incorporation des primes d'émission pour un montant de 8 750 €. Les 106 079 titres émis le 22/12/2021, ont été assortis d'une prime d'émission d'un montant de 12 447 310 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Tit. composant le capital social au début de l'exercice....	551 131	0,50
Titres émis pendant l'exercice	123 579	0,50
TITRES COMPOSANT LE CAPITAL SOCIAL A LA FIN DE L'EXERCICE	674 710	0,50

Au cours de l'exercice 2021, suite à l'acquisition complémentaire de 1 521 titres aux fondateurs, aux mouvements suivant la réalisation du plan 1 d'attribution d'actions gratuites puis à l'augmentation de capital du 22/12/2021, le taux de détention de NATIXIS PAYMENT HOLDING dans le capital de PAYPLUG est passé de 99,45 % à 98,89 %. **Note 2.4. Tableau de variation des capitaux propres.**

Tableau de var. des cap. propres	Solde au 01/01/2021	Affect. des résultats	Aug.	Dim.	Solde au 31/12/2021
Capital	275 566	-	61 790	-	337 355
Primes d'émiss.....	26 724 780	-	12 447 310	8 750	39 163 340
Report à nouv.....	- 10 575 905	- 5 414 818	-	-	- 15 990 724
Résul. de l'exer. ...	- 5 414 818	5 414 818	-	- 6 102 060	- 6 102 060
TOT. CAP. PROP.	11 009 622	0	12 509 100	- 6 093 310	17 407 912

Le Comité d'administration du 04/11/2019 a voté la mise en place d'un plan d'attribution d'actions gratuites à échéance de novembre 2021 et décembre 2022, portant sur un total de 30 000 actions. Les critères retenus pour ce plan sont les évolutions des commissions facturées et de la situation nette de la société. La première partie du plan, à échéance de novembre 2021, a été réalisée normalement. **NOTE 3 - NOTE SUR LES ENGAGEMENTS HORS-BILAN.** Néant.

NOTE 4 - NOTE SUR LES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT.

Note 4.1. Commissions nettes. Les commissions facturées aux clients de PAYPLUG couvrent : les frais de transaction sur les encaissements ; le montant des minima mensuels non atteints ; les abonnements mensuels ; les frais de gestion des impayés ; les factures « Grands Comptes » ; les avoirs émis.

Commissions produits	2021	2020
France	12 680 915	7 442 275
Europe	2 162 595	1 783 234
TOTAL DES COMMISSIONS FACTUREES	14 843 511	9 225 509

Les charges de commissions correspondent aux commissions facturées par BNPP, DALENYS, et ONEY BANQUE, partenaires dans le cadre de l'activité d'établissement de paiement.

Commissions charges	2021	2020
Commissions BNPP	294 201	440 219
Commissions DALENYS.....	6 393 508	3 444 205
ONEY	296 875	78 428
TOTAL DES COMMISSIONS (CHARGES)	6 984 584	3 962 851

Note 4.2. Autres produits nets d'exploitation bancaire. Les autres produits nets d'exploitation bancaire sont principalement composés des produits de la facturation des terminaux de paiement (TPE) vendus ou loués par PAYPLUG à ses clients de la solution de paiement physique lancée en 2019.

Autres produits nets d'exploitation bancaire	2021	2020
Produits gestion TPE	162 737	89 935
Reprise provision pour litiges	37 800	-
Autres	46	33
TOTAL DES AUT. PROD. NETS D'EXPL. BANCAIRE	200 583	89 968

Note 4.3. Autres charges d'exploitation bancaire. Les autres charges d'exploitation bancaire se décomposent ainsi :

Autres charges d'exploitation bancaires	2021	2020
Impayés/Répudiations non récupérés	30 159	21 172
Pertes sur créances irrécouvrables.....	355 126	135 698
Charges gestion TPE	154 859	118 418
Provisions pour litiges.....	25 000	50 000
TOTAL AUTRES CHARGES D'EXPL. BANCAIRE	565 144	325 288

Note 4.4. Frais de personnel. Les frais de personnel se décomposent de la manière suivante :

Frais de personnel	2021	2020
Jetons de présence	8 000	8 000
Salaire et traitement.....	5 762 232	4 330 933
Charges sociales	2 138 058	1 483 639
Autres charges sociales	171 291	186 795
CSE	38 712	27 933
Intéressement	403 427	481 001
Provision ManPack	276 551	318 112
Transfert de charges immobilisation	- 643 445	-
TOTAL FRAIS DE PERSONNEL	8 154 827	6 836 414

Le contrat d'intéressement conclu en mai 2018 pour les exercices de 2018 à 2020, sur un critère relatif à la croissance de l'activité de la société, a été reconduit à l'identique en mars 2021 pour trois exercices supplémentaires. La provision ManPack correspond au provisionnement des charges sociales prévisibles liées au plan d'attribution d'actions gratuites voté par l'Assemblée Générale du 04/11/2019. Les transferts de charges correspondent aux frais de personnel immobilisés dans le cadre des quatre projets évoqués plus haut. **Note 4.5. Autres frais administratifs.** Le détail des autres frais administratifs est le suivant :

Autres frais administratifs	2021	2020
Impôts et taxes	379 933	211 635
Commissions partenaires	1 492 048	793 416
Services extérieurs	3 146 719	2 323 405
Services ext. fournis par des stés du groupe.....	427 780	133 000
Personnel détaché (NATIXIS PAYMENT)	186 859	87 000
Autres charges diverses d'exploitation	151 921	116 816
Transfert de charges immobilisation	- 456 801	-
TOTAL AUTRES FRAIS ADMINISTRATIFS	5 328 458	3 665 271

La hausse des différents postes la ligne services extérieurs est liée à la croissance de la société. Ils comprennent, pour les honoraires des Commissaires aux comptes, 29 950 euros correspondant au provisionnement de la mission d'audit légal des comptes 2021. Les transferts de charges correspondent aux dépenses externes immobilisés dans le cadre des quatre projets évoqués plus haut. **Note 4.6. Résultat net sur actifs immobilisés.** Les pertes sur actifs immobilisés représentent le résultat des cessions d'immobilisations corporelles (ordinateurs portables) réalisés au cours de l'exercice ainsi qu'aux pertes enregistrées sur les terminaux de paiement (TPE) non rendus par des clients, soit un montant total de 5 721 euros. **Note 4.7. Résultat exceptionnel.** Le résultat exceptionnel 2021 s'élève à - 28 778 €, dont 22 500 euros au titre d'un litige avec un salarié en Italie. **Note 4.8. Impôt sur les bénéfices.** Le produit de 19 045 € correspond au Crédit d'Impôt Recherche relatif à des dépenses engagées en 2021, les critères de reconnaissance ayant été remplis au cours de l'exercice. Le résultat fiscal pour l'exercice 2021 s'établit comme suit : Résultat comptable 2021 : - 6 102 060, Réintégrations et Majorations et pénalités : 68, Déductions : - 19 045, Crédit d'impôt recherche : 19 045, Résultat fiscal 2021 : - 6 121 036. Le déficit fiscal s'établit au 31/12/2021 à : Déficit fiscal au 31/12/2020 : 16 355 003, Déficit fiscal exercice 2021 : 6 121 036, Déficit fiscal au 31/12/2021 : 22 476 040.

NOTE 5 - AUTRES INFORMATIONS. Note 5.1. Effectif. L'effectif moyen du personnel en activité au cours de l'exercice est le suivant :

	2021	2020
Cadre.....	66,19	50,50
Non cadre	34,46	28,08
TOTAL	100,65	78,58

Note 5.2. Rémunération des organes d'administration. Le détail des rémunérations allouées, au titre de l'exercice, pour les membres du Conseil d'administration n'est composé que du montant des jetons de présence versés au titre de l'exercice, soit un montant de 8 000 euros. **Note 5.3. Chiffre d'affaires brut comptable.** La facturation brute totale évolue de la manière suivante :

Chiffre d'affaires brut comptable	2021	2020
Commissions facturées.....	14 843 510,65	9 225 508,99
Ventes et locations de TPE	162 736,65	89 934,56
CHIFFRE D'AFFAIRES BRUT COMPTABLE.....	15 006 247,30	9 315 443,55

Note 5.4. Analyse de la dette financière nette. La dette financière nette au 31/12/2021 se décompose de la manière suivante : Compte de fonctionnement (BNPP) : 17 196 615,11, Compte chiffre d'affaires (BNPP) : 2 148,17, Compte d'impayés (BNPP) : 21 867,28, Compte garantie gage espèces (BNPP) : 100 000,00, Dépôts et cautionnements : 199,00, Trésorerie disponible : 17 320 829,56, Dette nette au 31/12/2021 : - 17 320 829,56. **5.5. Identité de la société consolidante.** Les comptes de PAYPLUG sont consolidés par NATIXIS SA suivant la méthode d'intégration globale. **5.6. Intégration fiscale.** A la date du 01/01/2020, la Société est devenue membre du groupe d'intégration fiscale de NATIXIS SA. La société continue de déterminer son résultat fiscal comme si elle était seule. **5.7. Eléments significatifs sur l'option fiscale à la TVA.** La société PAYPLUG a pris l'option fiscale de soumettre la partie « commissions bancaires » de son chiffre d'affaires à la Taxe sur la valeur ajoutée à compter du 01/04/2017. **5.8. Transactions avec les parties liées.** L'ensemble des transactions liées sont réalisées à des conditions normales de marché.

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2021. L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, décide d'affecter la perte de l'exercice 2021 d'un montant de - 6 102 059,54 € en totalité au compte de report à nouveau déficitaire, qui se trouvera ainsi porté à - 22 092 783,08 €. L'Assemblée Générale prend acte que la société n'a versé aucun dividende au titre des trois derniers exercices (2018, 2019 et 2020).

EXTRAIT DU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS. Opinion. En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société PAYPLUG relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice. **Fondement de l'opinion. Référentiel d'audit.** Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit

des comptes annuels » du présent rapport. **Indépendance.** Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes sur la période du 01/01/2021 à la date d'émission de notre rapport. **Observation.** Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable relatif à l'activation de frais de développement décrit dans la note « changement de méthode » de l'annexe aux comptes annuels. **Justification des appréciations.** La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits. C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous

informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément. **Vérifications spécifiques.** Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés. Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce. Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 18 mai 2022, Les Commissaires aux comptes, PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT : Jean-Paul COLLIGNON ; BATT AUDIT : Jehanne GARRAIT. Le rapport de gestion est tenu à la disposition du public au siège social.